OpenFire
ZA La Brosse – 5 rue de la Garenne
35520 La Chapelle des Fougeretz
France

Mettre à jour un article centralisé

Sommaire

Lorsqu'une base centralisée est mise à jour, un mail est envoyé aux revendeurs de la marque.

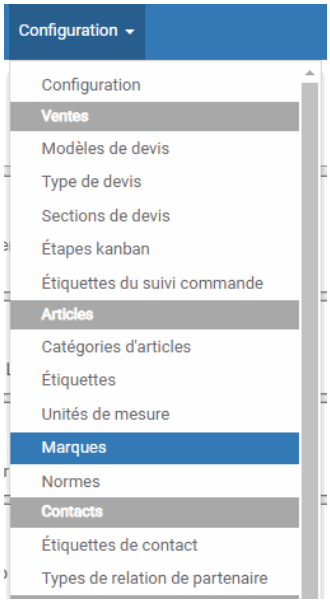
Ce mail contient une procédure et ainsi que la liste desmodifications apportées par le fournisseur.

Vous avez alors la possibilité de mettre à jour quand vous le souhaitez les articlesde la marque présents sur votre base, et éventuellement d'archiver des articles qui ne seraient plus au catalogue du fournisseur.

Mise à jour des articles

Lorsqu'un fournisseur met à jour ses tarifs sur la base centralisée, vous avez une action a faire pour que les tarifs des articles déjà présents sur votre base se mettent à jour.

Via cette action, le logiciel n'importe pas d'articles, mais il mettra à jour les articles présents dans votre base si vos références articles correspondent bien aux références articles du fabricant.



Rendez-vous dans le menu**Ventes > Configuration > Marques**:



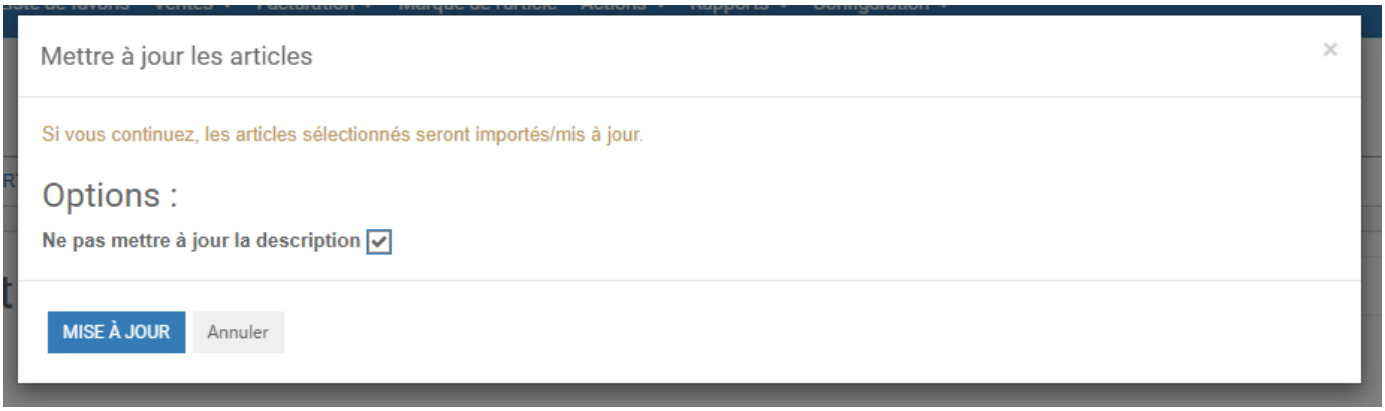
Rendez-vous ensuite dans la marque à mettre à jour. Vous pouvez alors vérifier que celle-ci est bien connectée au tarif centralisé:

Si oui, vous pouvez alors cliquer sur le boutonmettre à jour les articles disponible en haut à gauche de la page:



Au moment de la mise à jour :

- Les données de l'article (prix de vente public, prix d'achat, date du tarif, description fabricant, norme,...) qui se trouvent dans la base centralisée vont remplacer les données de l'article qui se trouvent dans votre base. Seul le champ « description devis » ne sera pas remplacé dans la fiche article.
- Vous avez la possibilité de Ne pas mettre à jour la description au moment de la mise à jour.



Une fois l'actualisation réalisée, un compteur s'affiche vous indiquant les résultats de l'opération. Les articles présents sur

votre base seront alors mis à jour.

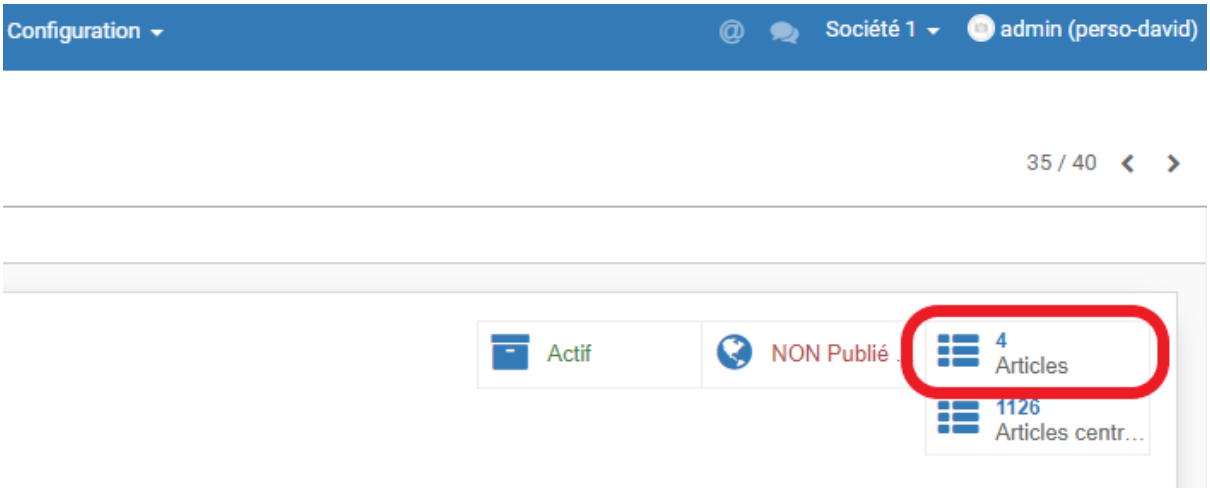
Si vous avez plus de 1500 articles de cette marque sur votre base, la mise à jour ne pourra pas s'effectuer de cette manière. Il vous faudra alors contacter le support OpenFire.

Archiver les articles obsolètes

Une fois la mise à jour des articles effectuée, il est possible d'archiver les articles non vendus par le fabricant à date dès lors que les articles ne sont plus dans la base centralisée et donc non mis à jour à date.

Pour cela, rendez-vous dans le menu **Ventes > Configuration > Marques**

Vous accédez aux articles de votre via le tableau de bord en haut à droite :



Ensuite, utilisez les filtres de recherche suivants:**Filtres > Ajouter un filtre personnalisé > Date du tarif est inférieur à la date**à laquelle la mise à jour a été faite (Exemple : Date du tarif inférieur à 01/09/2018):

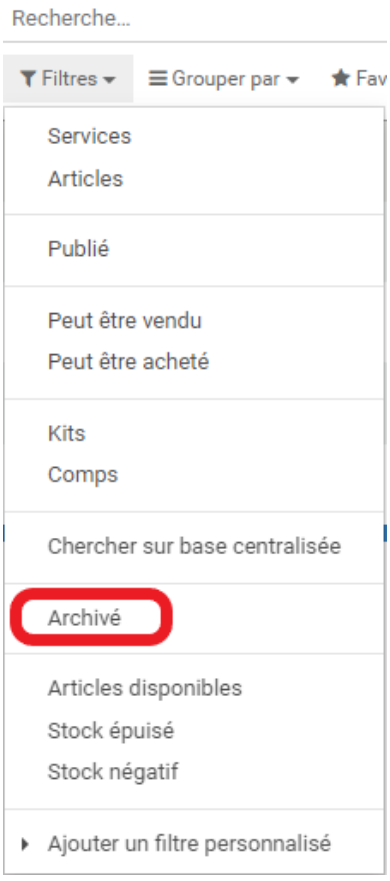


Exemple : recherche des articles dont la date de mise à jour est inférieur au 01/09/2018

Sélectionnez les articles de la liste obtenue, puis cliquez sur Action > Archiver :



Ils ne seront pas supprimés, vous pouvez toujours les retrouver en utilisant le filtreArchivé:



OpenFire
ZA La Brosse – 5 rue de la Garenne
35520 La Chapelle des Fougeretz
France